

# Rech. entreprises qui n'ont pas peur d'aller en prison

■ La Régie du travail pénitentiaire incite le secteur privé à "employer" des détenus.

**E**n tout, les ateliers de la prison d'Ittre (440 détenus) occupent 4000 mètres carrés, séparés en cinq zones, dont l'une sert au transit des matières premières. Chaque jour, 115 détenus y font divers travaux de sous-traitance: assemblage, étiquetage, reconditionnement, pliage, découpage... Autant de commandes passées par des entreprises de la région qui préfèrent le plus souvent rester anonymes.

La mauvaise image qui colle aux établissements pénitentiaires n'incite pas les patrons qui recourent à l'emploi des détenus à s'en vanter. D'où l'initiative de la Régie du travail pénitentiaire de redorer le blason de la mise au travail des détenus en lançant un nouveau concept: "Cellmade", sorte de label de qualité du travail effectué derrière les barreaux.

**"Cellmade", fait en cellule...**

L'objectif, forcément commercial, est clair: en modernisant l'image du travail pénitentiaire, "Cellmade" cherche à séduire les chefs d'entreprise, à les encourager à franchir les portes des prisons pour y signer des contrats.

Pas de naïveté: on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. L'intérêt des entreprises est d'abord sonnante et trébuchante. Le prix de la main-d'œuvre en

prison défie toute concurrence. *"L'argument numéro un, c'est le tarif",* confirme Nicolas Leroy, directeur de la zone Liège-Luxembourg pour la Régie du travail pénitentiaire. *"Cela coûte à l'entreprise entre 5 et 6 euros de l'heure par ouvrier, tous frais compris. Et on lui garantit aussi un prix à la pièce produite, ce qui lui permet de maîtriser ses coûts."*

**Déjà plus de mille**

À ce prix-là, les seuls rivaux sont les pays de l'Est, où certaines sociétés délocalisaient des boulots d'emballage, de mailing, de triage...

Plus de mille entreprises privées ont déjà recours aux services rémunérés des détenus. Pour un travail d'appoint de quelques heures ou pour plusieurs lignes de production. Au total, 1700 prisonniers sont aujourd'hui employés dans les ateliers mis à disposition du secteur privé. Auxquels il faut ajouter les 3 à 400 détenus occupés dans les ateliers en production propre: reliure (Arlon), menuiserie (Marneffe), couture (Mons)...

Le détenu empoche entre 2,10 et 2,50 euros de l'heure, en fonction de la pénibilité de la tâche. C'est une gratification et pas un salaire – on ne signe pas de contrat d'emploi derrière les barreaux. Selon son rythme, s'il fait ou non des pauses papote ou cigarette, le détenu peut gagner jusqu'à 3 euros de l'heure...

Au bout du mois, cela fait 250 euros en moyenne, indique Jean-Marc Boumal, responsable de la Régie du travail pénitentiaire. Une somme qui permet de "cantiner" pour améliorer le quotidien, d'acheter des cartes de téléphone, d'envoyer un peu d'argent à la famille, de rembourser les parties civiles...

**Trois incidents par an**

Mais la principale vertu du travail en prison, c'est la préparation à la réintégration, insiste M. Boumal. *"On doit se lever tous*

*les matins, on apprend à respecter un horaire, des normes de qualité, des délais. On doit obéir à un contremaître, fréquenter des collègues. On est en plein dans la reconnexion avec le monde réel",* explique un responsable de la prison d'Ittre.

Autre atout du travail pénitentiaire: *"Un détenu au boulot ne pose pas de problème".* À Ittre, il y a trois incidents par an dans les ateliers; dans le cellulaire, ça grimpe à trois bagarres, disputes, agressions... par jour.

An.H.

## 2,50

**EUROS**

C'est la gratification maximum que reçoit un détenu pour une heure de travail.

## Épinglé

**"Je m'évade un peu..."**

**Des sous de côté.** Otman empoigne une petite contenant en plastique, enfourne une mèche de coton, ajuste un bouchon, envoie l'objet dans un carton. La cadence est impressionnante, le geste sûr. *"On va dire que j'ai la main",* blague le

détenu de 37 ans. Et pour cause: ce boulot, répétitif et pas très gratifiant, il le fait depuis son incarcération à Ittre, en 2004. Avec des interruptions pour cause de (brève) libération ou le passage par d'autres prisons (Lantin, Saint-Hubert...). Otman ne se plaint pas. *"Ça me fait entre 300 et 400 euros par mois. Je pourrai louer un petit appartement quand je sortirai."* En décembre 2015 – il aura purgé l'entièreté de sa

peine. *"Je suis déjà ressorti et j'ai travaillé, à l'extérieur. Mais il y a eu un divorce, des problèmes familiaux, la dégringolade et le retour à la case prison. Dehors, je n'ai eu aucun soutien. Sans sous, on ne sait rien faire. Alors, je mets un peu de côté."* Le travail à l'atelier, ça permet aussi de garder un rythme normal, comme à l'extérieur. *"Quand je suis en cellule, je deviens fou. Ici, je m'évade un peu."* An.H.